

## Article R6311-14 du Code de la santé publique

Date de mise à jour : 27 Mars 2023

### Notre analyse

Les défibrillateurs automatisés externes, qu'ils soient automatiques ou semi-automatiques, constituent un dispositif médical permettant d'effectuer :

- L'analyse automatique de l'activité électrique du myocarde d'une personne en arrêt circulatoire pour déceler une fibrillation ventriculaire ainsi que certaines tachycardies ventriculaires ;
- Le chargement automatique de l'appareil lorsque cette analyse automatique est positive. Ainsi, le défibrillateur délivre les chocs électriques externes transthoraciques avec l'intensité appropriée afin de restaurer une activité circulatoire. Chaque choc est déclenché soit par la personne qui l'utilise s'il s'agit du défibrillateur semi-automatique, soit automatiquement dans le cas du défibrillateur automatique ;
- L'enregistrement des segments de l'activité électrique du myocarde et des données de l'utilisation de l'appareil.

Ils permettent donc de savoir si la victime a encore une activité cardiaque, de déclencher le chargement électrique du défibrillateur s'il est nécessaire de l'utiliser, et de déclencher les chocs électriques.

## Article R6311-14 du Code de la santé publique

Les défibrillateurs automatisés externes, qui sont au sens de la présente section les défibrillateurs externes entièrement automatiques et les défibrillateurs externes semi-automatiques, sont un dispositif médical dont la mise sur le marché est autorisée suivant les dispositions du titre Ier du livre II de la partie V du présent code et permettant d'effectuer :

- 1° L'analyse automatique de l'activité électrique du myocarde d'une personne victime d'un arrêt circulatoire afin de déceler une fibrillation ventriculaire ou certaines tachycardies ventriculaires ;
- 2° Le chargement automatique de l'appareil lorsque l'analyse mentionnée ci-dessus est positive et la délivrance de chocs électriques externes transthoraciques, d'intensité appropriée, dans le but de parvenir à restaurer une activité circulatoire. Chaque choc est déclenché soit par l'opérateur en cas d'utilisation du défibrillateur semi-automatique, soit automatiquement en cas d'utilisation du défibrillateur entièrement automatique ;
- 3° L'enregistrement des segments de l'activité électrique du myocarde et des données de l'utilisation de l'appareil.

### Des outils utiles à la mise en oeuvre



Matériel de premier secours

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Défibrillateur automatisé externe : implantation, utilisation, maintenance

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)